

# COTEAUX DU MONTMORÉLIEN

DOCUMENT D'OBJECTIFS

NATURA 2000 – n°18 - FR 5400420

**Volume de Synthèse**

Diagnostic — Objectifs et programme d'actions

*Septembre 2015*



## SOMMAIRE

<b>I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	
A. LA DIRECTIVE HABITATS ET LE RÉSEAU NATURA 2000	3
B. LE DOCUMENT D'OBJECTIFS : ELABORATION ET CONTENU	3
C. DÉMARCHE ET MÉTHODE DE TRAVAIL	4
D. COMITÉ DE PILOTAGE ET GROUPES DE TRAVAIL	5
<b>II. DESCRIPTIF GÉNÉRALE DU SITE DES COTEAUX DU MONTMORÉLIEN</b>	<b>7</b>
A. SITUATION GÉOGRAPHIQUE	7
B. PAYSAGE	7
C. GÉOLOGIE- PÉDOLOGIE	7
D. CLIMAT	8
E. ZONAGES ET PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES	8
<b>III. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE</b>	<b>11</b>
A. INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS	11
B. ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS À L'ÉCHELLE DU SITE	13
C. ANALYSE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION COTEAU PAR COTEAU	13
D. INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES STATIONS D'ESPÈCES FLORISTIQUES PATRIMONIALES	16
E. INVENTAIRE DES ESPÈCES FAUNISTIQUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	18
<b>IV. DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE</b>	<b>22</b>
A. AGRICULTURE	22
B. SYLVICULTURE	23
C. ACTIVITÉS DE LOISIRS	23
D. ANALYSE DES INTER-RELATIONS HABITATS / ACTIVITÉS HUMAINES	27
E. ANALYSE DES INTER-RELATIONS HABITATS / FACTEURS NATURELS	29
F. FONCTIONNEMENT ÉCOLOGIQUE À L'ÉCHELLE DU SITE	30
G. ANALYSE ET ÉVALUATION DES ACTIONS MISES EN PLACE SUR 10 ANS D'ANIMATION DU DOCOB	30
<b>V. HIÉRARCHISATION DES ENJEUX</b>	<b>37</b>
<b>VI. DÉFINITIONS DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX</b>	<b>38</b>
<b>VII. LES ACTIONS</b>	<b>40</b>

## I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### A. LA DIRECTIVE HABITATS ET LE RÉSEAU NATURA 2000

Afin de préserver la richesse et la diversité biologique de l'Europe, L'union européenne adoptait le 21 mai 1992, une Directive visant à coordonner les politiques d'intervention des Etats membres en faveur de la protection de la nature. La Directive 92/43/CEE, intitulée Directive « Habitats », a ainsi pour objectif de « favoriser le maintien de la biodiversité, tout en en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales ».

Sur la base de critères scientifiques un certain nombre d'habitats naturels et d'espèces, dont la préservation est jugée nécessaire, ont été listés puis précisément inventoriés mettant ainsi en avant la rareté et la priorité de conservation de certains, de fait considérés comme prioritaires en terme de conservation à l'échelle de la Communauté Européenne.

**Les sites ainsi inventoriés et répertoriés contribuent à alimenter le réseau Natura 2000, véritable réseau européen cohérent de sites naturels exceptionnels méritant la mise en œuvre de moyens de conservation adaptés.**

### B. LE DOCUMENT D'OBJECTIFS : ÉLABORATION ET CONTENU

Au nom du principe de subsidiarité, une obligation de résultat pèse sur chaque Etat membre, charge à chacun de définir les moyens adéquats pour remplir ce contrat.

**L'Etat français a délibérément choisi une démarche originale et ambitieuse : celle d'élaborer des documents d'objectifs sur chacun des sites susceptibles d'intégrer le réseau Natura 2000. En s'appuyant sur une démarche partenariale impliquant les différents acteurs socio-économiques et les élus concernés, ce document doit proposer des mesures de gestion contractuelles ou réglementaires assurant la conservation des intérêts écologiques et le développement durable des activités en place. Il devra au préalable décrire les activités économiques, sociales, culturelles liées au site et déterminer l'état de conservation des habitats et des espèces présentes.**

Chargé de conduire et d'animer la réflexion dans le cadre d'une mission déléguée de l'Etat, *l'Opérateur assure le suivi et la mise en cohérence des éléments liés au site et aux volontés de chacun des acteurs en place. Un Comité de pilotage (Copil) rassemblant des représentants locaux élus, d'activités socio-professionnelles, d'usagers et de propriétaires élabore et valide le Document d'objectifs, ou Docob, sous l'autorité du Préfet de département et de la DREAL.*

Une fois approuvé par l'Etat, le Document d'objectifs constitue un outil majeur d'aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site. L'ensemble du Docob est ensuite évalué en continu (annuellement, action par action) et éventuellement amendé si nécessaire, après consultation du Comité de pilotage.

### C. DÉMARCHE ET MÉTHODE DE TRAVAIL

Sur la base d'un cahier des charges très précis, le travail de l'opérateur et du Comité de pilotage est relativement cadré et doit répondre à une ligne de conduite bien définie pouvant se décliner en 4 étapes majeures :

*Les inventaires* : garant de la connaissance scientifique du site, ils doivent traduire la richesse écologique du milieu en identifiant précisément les habitats et les espèces s'y développant. Ils mettent également en avant les pratiques et activités ayant cours sur le site, susceptibles de perturber, de maintenir, voir d'améliorer la richesse biologique du site.

*Analyse et définition des enjeux* : sur la base des données historiques ainsi que des éléments d'évolution du milieu, mais également de la connaissance scientifique sur la biologie des habitats et/ou des espèces présentes, il s'agit de mettre en avant les menaces pesant sur le site et la préservation de la biodiversité. Les grands enjeux de conservation sont alors établis.

*Objectifs et propositions d'actions* : cette étape essentielle doit permettre au Comité de pilotage de définir sur la base d'objectifs généraux et opérationnels les mesures de gestion nécessaires à la conservation dans le temps des habitats et des espèces liées au site.

*Estimation des coûts et des moyens* : cette ultime étape doit permettre d'évaluer le coût des opérations validées sur le site par le Comité de pilotage. Elle doit surtout prévoir ce que sera la mise en œuvre du Docob sur le site.

## D. COMITÉ DE PILOTAGE ET GROUPES DE TRAVAIL

Présidé par M. le Sous-Préfet de Cognac, un Comité de pilotage composé de tous les acteurs socio-économiques, administratifs, scientifiques et propriétaires, analyse, fait évoluer et valide les réflexions et orientations proposées par l'opérateur sur le site.

La composition du Comité de pilotage fixée par le Préfet sur le site des « Coteaux du Montmorélien » est la suivante :

### Administrations et établissements publics de l'Etat:

- Sous-Préfecture de Cognac,
- Direction Régionale de l'Environnement,
- Direction départementale des Territoires,
- Office National des Forêts (ONF)
- Office National de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS),
- Architecte des Bâtiments de France.

### Elus locaux :

- Monsieur le Président du Conseil Général,
- Messieurs les Conseillers Généraux des cantons de Barbezieux-Saint-Hilaire, Chalais, Brossac, Villebois-Lavalette, Montmoreau-Saint-Cybard et d'Aubeterre,
- Messieurs les Présidents des Communautés de Communes d'Horte et Lavalette, des 4B, Tude et Dronne,
- Messieurs les Maires des communes de Berneuil, Brie-sous-Chalais, Châtignac, Courgeac, Courlac, Gurat, Juignac, Montboyer, Montignac-le-coq, Palluau, Ronsenac, Saint-Amant-de-Montmoreau, Saint-Félix, Saint-Laurent-des-Combes, Sainte-Souligne, Salles-Lavalette.

### Activités socio-économiques :

- Le Président de la Chambre d'agriculture de la Charente,
- Le Président de l'association « Avenir du Territoire Sud Charente »,
- Le Président de l'ADASEA,
- Le Président de l'Union Départementale de la Propriété Agricole,
- Le Président du CDJA,
- Le Président de la Coordination rurale,
- Le Président du MODEF,
- Le Porte parole de la Confédération paysanne,
- Le Président de la SAFER,
- Le Président de l'UNICEM
- Le Président du Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de la Charente (SDPPR 16).

### Associations de Protection de la nature et de l'environnement et d'activités de loisirs :

- Le Président de la Fédération départementale des chasseurs,
- Le Président de Charente Nature,
- Le Président de la Société Française d'Orchidophilie,
- Le Président de la Confédération charentaise de la randonnée,
- Le Président de la Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques

Afin d'aider le Comité de pilotage à prendre ses décisions, et de façon à travailler concrètement avec les acteurs de terrain et parfois même des personnes extérieures susceptibles d'apporter des éléments complémentaires à l'analyse, *des groupes de travail sont mis en place sur le site.*

**2 thématiques majeures** ont ainsi pu être abordées et approfondies lors de l'élaboration en 2000, puis de la réactualisation du Docob en 2014 :

- **pelouses sèches et gestion**
- **fréquentation et valorisation**

Les conclusions des réflexions issues de ces groupes ont systématiquement fait l'objet d'un compte-rendu complet diffusé à chacun des membres du Comité de pilotage.

## II. DESCRIPTIF GÉNÉRAL DU SITE DES COTEAUX DU MONTMORÉLIEN

### A. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Les Coteaux du Montmorélien se situe sur le territoire du Montmorélien, intégré plus globalement dans le territoire du Pays Sud Charente, au sud du département de la Charente. Le site se compose d'une quarantaine de coteaux représentant environ 320 hectares, répartis sur 16 communes regroupées en 3 Communautés de Communes.

### B. PAYSAGE

Le secteur du Montmorélien offre une diversité de paysages, qui fait passer des ambiances spécifiquement forestières des hauteurs, à l'ampleur des vallonnements cultivés, et aux ambiances plus touffues de fonds de vallées. Il apparaît tout autant comme un secteur de boisements que comme un secteur de campagne, au caractère rural encore affirmé.

Cette diversité, organisée selon une partition très nette du territoire liée au relief et à la nature des sols, et dans laquelle s'intègrent avec équilibre les coteaux du Montmorélien, fait toute sa spécificité.

Le territoire appartient aux entités paysagères des « Collines du Montmorélien » et des « Vallées de la Dronne, du Palais et de leurs affluent ».

### C. GÉOLOGIE — PÉDOLOGIE

#### **Géologie**

Le Montmorélien se situe à la limite du bassin aquitain, son substrat est composé majoritairement de calcaires crayeux datant du Campanien (Crétacé supérieur). Ces sédiments calcaires du crétacé ont été déposés sur le socle ancien, ayant subit ensuite une série de plissements. Au tertiaire, dépôts de galets, d'argiles, et de sables venus du Massif central, subsistent en plaques plus ou moins échan-crées sur les hauteurs.

#### **Pédologie**

Principalement terres d'Aubue et de Champagne, et en partie terre de landes et sable de la Double.

## C. CLIMAT

Le climat charentais est un climat de type océanique doux, où les hivers sont tempérés et pluvieux, les étés souvent secs et assez chauds avec des orages relativement fréquents.

La moyenne annuelle des températures sur l'ensemble du département est de 12°C, janvier étant le mois le plus froid (moyenne de 5°C) et juillet et août les mois les plus chauds (moyenne de 20°C). Les périodes de précipitation les plus marquées sont d'octobre à janvier avec un cumul de 325 mm sur les quatre mois avec en moyenne 117 jours de précipitation par an. La hauteur moyenne des précipitations annuelle pour le département est de 777,1 mm. Les vents dominants viennent soit des secteurs sud-ouest soit des secteurs nord-ouest.

## D. ZONAGES ET PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES

Parmi les 40 coteaux du site, 10 ont été identifiés en **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique** (ZNIEFF) pour leur qualité écologique reconnue (cf tableau n° 1).

Deux coteaux sont protégés réglementairement par **Arrêtés Préfectoral de Protection de Biotope** (APPB):

- coteau dit de « la Chaume » sur la commune de Juignac (coteau de Maumont), protégé réglementairement depuis 1986, en vue de « conserver *Ophrys apifera var. bicolor* » (propriété de l'Abbaye de Maumont, géré par le CREN Poitou-Charentes)
- Coteau dit de « Chez Verdu », sur la commune de Saint Amant de Montmoreau, protégé réglementairement depuis 1998, en vue de « préserver les populations animales et végétales protégées sur ce biotope » (propriété du CREN Poitou-Charentes).

Deux **sites inscrits** se localisent sur le territoire de communes concernées par le périmètre du site Natura 2000 :

- les abords de l'église de la commune de Saint-Amant-de-Montmoreau, site inscrit depuis 1944,
- le château de Maumont, son parc et son allée, sur la commune Juignac, site inscrit depuis 1944. ce site fait face au coteau dit de « la chaume »

Un seul **site classé** se trouve sur le territoire d'une commune du périmètre du site Natura 2000 :

- l'église de la commune de Saint-Amant-de-Montmoreau

**Tableau n°1 : Synthèse de zonages environnementaux et administratifs et bilan démographique du site**

	Données administratives	Quantification	Qualification
<b>Zonages administratifs</b>	Région	1	Poitou-Charentes
	Département	1	Charente
	Pays	2	Pays Sud Charente, Pays Horte et Tardoire
	Communautés de communes	3	4B, Tude-Dronne, Horte et Lavalette
	Communes	16	Berneuil, Brie sous Chalais, Châtignac, Courgeac, Courlac, Gurat, Juignac, Montboyer, Montignac le Coq, Palluaud, Ronsenac, Sainte Souline, Saint Amant de Montmoreau, Saint Félix, Saint Laurent des Combes, Salles Lavalette
<b>Démographie</b>	Habitants	4397 habitants sur les 16 communes (aucune habitation n'est comprise dans le périmètre du site) - <i>recensement 2011</i>	Berneuil : 325 Brie sous Chalais: 170 Châtignac : 214 Courgeac : 211 Coulac : 69 Gurat :191 Juignac : 402 Montboyer : 406 Montignac le Coq : 136 Palluaud : 247 Ronsenac : 604 Sainte Souline : 123 Saint Amant de Montmoreau : 699 Saint Félix : 122 Saint Laurent des Combes : 99 Salles Lavalette : 379

**Tableau n°1 : Synthèse de zonages environnementaux et administratifs et bilan démographique du site (suite)**

	<b>Données administratives</b>	<b>Quantification</b>	<b>Qualification</b>
<b>Zonages environnementaux</b>	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes	2	La Chaume (Coteau de Maumont) Tourbières et pelouses calcaires de "Chez Verdu"
	ZNIEFF type 1	8	Coteau des Fosses, coteau de la grande métairie (Maumont), coteau de Chez Barrat (Corlux), coteau de chez Chavaud (Faix de Nereau) coteau de chez Gallais, les chaumes de Boulicat (Chez Verdu), coteau de la grand font, coteau de chez Braud
	ZNIEFF type 2	10	Toutes les ZNIEFF type 1 + coteau de la Rivière à Saint Amant et coteau de Puyrateau ce qui représente 10 des 40 coteaux du site
	Monuments historiques – sites classés	(1)	(Eglise de la commune de Saint Amant de Montmoreau)
	Monuments historiques – sites inscrits	1 (1)	Château parc et allée de Maumont - Proximité immédiate (Abords de l'église de Saint Amant)
<b>Plans/Programmes/ Politiques territoriales</b>	SDAGE	1	Adour-Garonne 2010-2015
	SAGE	2	Isle Dronne (en cours d'élaboration) Charente (en cours d'élaboration)
	PGE	2	Bassin Charente Isle Dronne
	Charte forestière de territoire	1	Pays Sud Charente

### III. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE

#### A. INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS

**23 habitats** ont été identifiés sur les coteaux du site Natura 2000 et sont récapitulés dans le tableau ci-après définis dans la nomenclature internationale CORINE BIOTOPE. Parmi eux, on notera la présence de **7 habitats d'intérêt communautaire, dont 3 considérés comme prioritaires**.

**Tableau 2 : Habitats d'intérêt communautaire (dont ceux ayant justifié la désignation du site)**

COR <sup>1</sup>	Intitulé CORINE Biotopes	Nomenclature phytosociologique	EUR 25 <sup>2</sup>	Intitulé EUR 25 et habitat décliné	Catalogue des habitats naturels du Poitou-Charentes			Surface
					Rareté	Menace	Valeur patrimoniale <sup>3</sup>	
<b>HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE PRIORITAIRES</b>								
34.32	Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides	MESOBROMION	6210*	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	3	⊗⊗⊗	****	76,93 ha
34.33	Pelouses calcaires subatlantiques très sèches	XEROBROMION	6210*-27	Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles	3	⊗⊗⊗	****	7,98 ha
44.33	Aulnaies-frênaies des ruisselets et des sources	ALNENION GLUTINOSO-INCANAE	91E0*-8	Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux	2	⊗⊗⊗	***	1,4 ha
<b>HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE NON PRIORITAIRES</b>								
31.88	Fruticées à Genévrier commun	BERBERIDION	5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	3	⊗⊗⊗	****	34,23 ha
37.1	Peuplements de Reine des prés et communautés associées	FILIPENDULION ULMARIAE	6430	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	4	⊗⊗⊗	*****	0,98 ha
37.31	Prairies à Molinie et communautés associées	MOLINION CAERULEAE	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	4	⊗⊗⊗	*****	0,07 ha
38.21	Prairies de fauche atlantiques	BRACHYPODIO RUPESTRIS-CRENTAUREION NEMORALIS	6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude	2	⊗⊗⊗	**	36,08 ha

<sup>1</sup> COR = Code CORINE biotope

<sup>2</sup> N2000 = code Natura 2000 (\* signifie que l'habitat est considéré comme prioritaire)

<sup>3</sup> VPR = Valeur patrimoniale régionale : \* faible, \*\* moyenne, \*\*\* assez élevée, \*\*\*\* élevée, \*\*\*\*\* très élevée

**Tableau 3 : Habitats d'espèces d'intérêt communautaire et les autres habitats du site**

COR <sup>1</sup>	Intitulé CORINE Biotopes	Nomenclature phytosociologique	EUR 25 <sup>2</sup>	Intitulé EUR 25 et habitat décliné	Catalogue des habitats naturels du Poitou-Charentes			Surface
					Rareté	Menace	Valeur patrimoniale <sup>3</sup>	
<b>HABITATS D'ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE</b>								
22.12	Eaux mésotrophes	-	-		3	⊗⊗⊗	****	Qqs (38) m <sup>2</sup>
31.81	Fourrés médio-européens sur sol fertile	PRUNO SPINOSAE-RUBION RADULAE	-		1	⊗	*	10,77
37.21	Prairies humides atlantiques et sub-atlantiques	BROMION RACEMOSI	-		2	⊗⊗⊗	***	6,12
41.71	Chênaie blanche occidentale	QUERCION PUBESCRENTI-SESSILIFLORA	-		1	⊗	*	125,16
53.4	Petits héliophytes des eaux dormantes ou courantes	NARTURTIO-GLYCERIETALIA FLUITANTIS	-		4	⊗	***	-
<b>AUTRES HABITATS</b>								
38.1	Pâtures mésophiles	CYNOSURION CRISTATI	-	-	1	⊗⊗	*	15,09
41.5	Forêts de Chêne sessile ou Chêne pédonculé	QUERCION ROBORI-PETRAEAE	-	-			*	8,5
44.91	Aulnaies marécageuses	ALNION GLUTINOSAE	-	-	4	⊗⊗⊗	*****	0,41
44.92	Saulaies marécageuses	SALICION CINERAEAE	-	-	4	⊗⊗	****	0,97
81.1	Prairies sèches améliorées		-	-	1	⊗	*	2,27
82.1	Cultures intensives		-	-	1	⊗	*	11,42
83.21	Vignobles		-	-	1	⊗	*	6,18
83.31	Plantations de conifères		-	-	1	⊗	*	35,13
83.32	Plantations de feuillus		-	-	1	⊗	*	2
83.321	Plantations de peupliers		-	-	1	⊗	*	0,31
87.1	Friches moyennement sèches à hautes herbes sur sols pauvres	DAUCO CAROTAE-MELILOTION ALBAE	-	-	1	⊗	*	0,67

<sup>1</sup> COR = Code CORINE biotope

<sup>2</sup> N2000 = code Natura 2000 (\* signifie que l'habitat est considéré comme prioritaire)

<sup>3</sup> VPR = Valeur patrimoniale régionale : \* faible, \*\* moyenne, \*\*\* assez élevée, \*\*\*\* élevée, \*\*\*\*\* très élevée

## B. ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS À L'ÉCHELLE DU SITE

Ces analyses ont été réalisées en 2002 et réactualisées en 2013 par Charente Nature et la Société Française d'Orchidophilie.

**Tableau 4 : Habitats ayant justifié la désignation du site et leur état de conservation général**

Nom de l'habitat (EUR25)	Code N2000 de l'habitat	Surface couverte par l'habitat	% du site ou de l'aire d'étude	Etat de conservation
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	6210*	76.93 ha	24.04%	28 ha en état favorable 24 ha en état altéré
Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles	6210*-27	7.98 ha	2,5%	4,7 en état favorable 0,8 en état altéré
Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux	91E0*-8	1,4 ha	0,44%	Etat favorable
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130	34,23 ha	10.70%	9,6 en état favorable 3,76 en état altéré
Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	6430	0,98 ha	0.31%	Etat favorable
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410	0,07 ha	0.02%	Etat altéré
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	6510	36,08 ha	11,28%	32ha en état favorable 4,08 en état altéré

N.B. : Il faut noter que sur 35 hectares de plantations de résineux, 12 ha accueillent des pelouses en sous strate et 3 ha sont parsemés de fourrés à genévrier en strate arbustive. Il existe donc un potentiel de restauration de 15 ha pour ces deux habitats.

## C. ANALYSE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION COTEAU PAR COTEAU

Sur le périmètre, 24 coteaux (sur 36) sont composés d'habitats majoritairement en état de conservation favorable (4 d'entre eux présentent une partie dégradée), 6 en état assez favorable et 7 en état dégradé (cf tableau n°5). 3 coteaux n'ont pas pu être prospectés en 2013 suite à l'opposition exprimée par les propriétaires. Une évaluation par photo interprétation et comparaison avec les cartographies initiales a été réalisée. Elles montrent que les coteaux sont dans une dynamique de fermeture assez avancée.

**Tableau n°5 : synthèse de l'appréciation globale de l'état de conservation des coteaux**

COMMUNES	COTEAUX	Appréciation globale	Eléments pris en compte pour déterminer l'appréciation			
			Superficie des habitats prioritaires	Qualité des habitats prioritaires	Nombre d'espèces patrimoniales	Cortège d'orchidées
BERNEUIL	Pont du Maçon	Favorable	Légèrement en baisse (mise en culture d'une parcelle)	Favorable	2 vég. 6 ani. (+1)	20
BRIE-SOUS-CHALAIS	La Rivière	Dégradé	En forte baisse (Pins)	Relictuel en bas de coteau	0 vég. (-1) 3 ani.	16 (-1)
BRIE-SOUS-CHALAIS	Le Maine Long	Favorable	maintien	Favorable mais localement Brachypode	2 vég. (+1) 3 ani	20 (-2)
CHÂTIGNAC	Le Faix de Néreau	Favorable	maintien	Favorable mais localement Fermeture (fourrés)	6 vég. 14 ani.	24
CHÂTIGNAC	Chez Pierrette	Dégradé	Maintien	Dégradé, présence brachypode	0 végé 2 ani	12
COURGEAC	Moulin Blanc	Dégradé	Maintien	Dégradé, Pins, Brachypode, fourrés	0 vég. 5 ani.	15 (+3)
COURLAC	Malongea	Favorable	Maintien	Favorable mais localement Brachypode	1 vég. 4 ani.	16
COURLAC	Bourdeille	Assez Favorable	Maintien	Favorable mais surpâturage	0 vég. 2 ani.	14
GURAT	Puyrateau	Favorable sauf partie centrale	Maintien	Favorable mais surpâturage ou embroussaillage.	5 vég. (-2 +1) 17 ani.	24 (-2)
JUIGNAC	Maumont	Très Favorable	Augmentation Suppr. Pins	Favorable	4 vég. (-1 +1) 8 ani.	21 (-2)
JUIGNAC	Les Versennes	Favorable sauf partie nord	Maintien au sud mais dégr au nord (embroussaill.)	Favorable au sud (pâturage maîtrisé)	1 vég. 5 ani.	16 (+3)
JUIGNAC	Les Majestés	Très Favorable	Maintien	Favorable (pâturage maîtrisé)	5 vég. (+1) 17 ani. (+1)	25
MONTBOYER	Bois Caillaud	Assez Favorable	Maintien	Dégradé (embroussaillage)	2 vég. (+1) 2 ani.	21 (+2)
MONTBOYER	Bois Neuf	Dégradé	Maintien	Dégradé (surpâturage)	0 vég. 2 ani.	12
MONTBOYER	Chez Renaudeau	Favorable	Augmentation (débroussaillage)	Favorable (pâturage maîtrisé)	1 vég. 6 ani.	20 (+4)
MONTBOYER	Chez Guillemin	Dégradé	Dégr (boisement + faciès à choin)	Dégradé	1 vég. 1 ani.	15
MONTBOYER	Chez Gallais	Très Favorable à l'ouest mais Dégradé à l'est	Maintien	Favorable à l'ouest Dégradé (Brachypode) à l'est	1 vég. 4 ani. (+1)	18 (-3)
MONTBOYER	Chez Foucaud	Très Favorable	Maintien	Favorable (pâturage maîtrisé)	2 vég. (+2) 5 ani.	21 (+6)
MONTBOYER	Le Mainon	Dégradé	Maintien	Dégradé (surpâturage)	0 vég. (-1) 2 ani.	10 (-6)

COMMUNES	COTEAUX	Appréciation globale	Eléments pris en compte pour déterminer l'appréciation			
			Superficie habitats prioritaires	Qualité habitats prioritaires	Nombre d'espèces patrimoniales	Cortège d'orchidées
MONTBOYER	Le Neuillac	Favorable	Maintien	Favorable (pâturage maîtrisé)	0 vég. (-1) 7 ani.	18
MONTIGNAC LE COQ	Les Fosses	Favorable	Localement dégr. (boisement Pins)	Favorable sauf partie envahie par Pins	6 vég. (+2) 9 ani. (+1)	23 (+4)
PALLAUD	Le Châtain	Favorable	Maintien	Favorable Localement Brachypode et fourrés	2 vég. 6 ani.	18
PALLAUD	Bouquinet	Dégradé	Dégradé (boisement)	Dégradé	1 Vég. 8 ani.	17 (+1)
ROSENAC	Corlux – Maine Augeais	Assez Favorable	Maintien	Dégradé (Bachypode et embroussaillage)	3 vég. 12 ani.	21 (-2)
ROSENAC	Moulin Batraud	Assez Favorable	Maintien	Dégradé (Bachypode et embroussaillage)	2 vég. 8 ani.	21 (-2)
ROSENAC	Verdu	Très Favorable	Augmentation (suppr. Pins)	Favorable	8 vég (+2) 19 ani.	24 (-1)
SAINT AMANT DE MONTMORÉAU	Chez Braud	Favorable	Maintien	Favorable	4 vég. 7 ani.	22 (-2)
SAINT AMANT DE MONTMORÉAU	La Rivière	Très Favorable	Augmentation (suppr. Pins)	Favorable	6 vég. 11 ani.	24
SAINT FÉLIX	La Tonnelle	Favorable	Maintien	Dégradé (boisement)	5 vég. 8 ani.	21
SAINT LAURENT DES COMBES	Chez Caillaud	Favorable	Maintien	Dégradé localement (Brachypode), ailleurs <b>cultures BIO</b>	0 vég.(-1) 4 ani.	18 (-1)
SAINT LAURENT DES COMBES	La Grand Font	Favorable	Maintien	Favorable mais forte dégradé localement (embroussaillage, boisement)	2 vég. 10 ani.	22
SAINT LAURENT DES COMBES	Chez Papinaud	Favorable	Maintien	Favorable mais risque extension cultures	4 vég. (+1) 3 ani.	21 (+3)
SAINT LAURENT DES COMBES	Le Maine Barrière	Favorable	Maintien	Favorable à l'est Dégradé (Brachypode) à l'ouest	1 vég (+1) 3 ani.	18
SAINTE SOULINE	Le Grand Roc	Favorable	Augmentation (suppr. Pins)	Favorable	4 vég. (+2) 5 ani.	20 (-1)
SALLES LAVALETTE	Le Petit Chérade	Assez Favorable	Maintien	Dégradé (Brachypode)	1 vég. (+1) 3 ani.	19 (+7)
SALLES LAVALETTE	Maison-Neuve	Favorable	Maintien	Favorable	2 vég. (+1) 7 ani.	22 (+6)
SALLES LAVALETTE	Les Gougeaux	Favorable (1 coteau) Dégradé (les 2 autres)	Maintien	Dégradé (Brachypode)	2 vég. (+1) 6 ani.	18

## D. INVENTAIRE DES STATIONS D'ESPÈCES FLORISTIQUES PATRIMONIALES

**Tableau n°6 : Liste des espèces végétales patrimoniales présentes sur le site**

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)  
 PR = Protection régionale  
 LRN = Liste Rouge Nationale  
 LRR = Liste Rouge Régionale

Nom français	Nom latin	PN	PR	LRN	LRR	D16	2002	2013
Argyrolobe de Zanon	<i>Argyrolobium zanonii</i>		X		X	X	X	X
Astragale de Montpellier	<i>Astragalus monspessulanum</i>		X	X	X	X	X	X
Biscutelle de Guillon	<i>Biscutella guillonii</i>			X	X	X	X	X
Brunelle à grandes fleurs	<i>Prunella grandiflora</i>				X	X	X	X
Bugrane naine	<i>Ononis pusilla</i>				X	X	X	X
Céphalanthère pâle	<i>Cephalanthera damasonium</i>				X	X	X	
Cupidone bleue	<i>Catananche caerulea</i>					X	X	X
Bois-joli	<i>Daphne laureola</i>				X	X		X
Dorycnie à 5 folioles	<i>Dorycnium pentaphyllum</i>					X	X	X
Epipactis à petites feuilles	<i>Epipactis microphylla</i>		X		X	X		X
Epipactis de Mueller	<i>Epipactis muelleri</i>		X		X	X	X	X
Gentiane pneumonanthe	<i>Gentiana pneumonanthe</i>				X	X	X	X
Glaïeul des moissons	<i>Gladiolus italicus</i>				X	X		X
Globulaire commune	<i>Globularia vulgaris</i>		X		X	X		X
Ibérus amer	<i>Iberis amara</i>					X		X
Ophrys brun	<i>Ophrys sulcata</i>				X	X	X	X
Ophrys des Lupercales	<i>Ophrys lupercalis</i>				X	X	X	X
Ophrys jaune	<i>Ophrys lutea</i>		X		X	X	X	X
Ophrys miroir	<i>Ophrys speculum</i>	X		X	X	X		X
Orchis élevé	<i>Dactylorhiza elata</i>		X		X	X	X	X
Orchis incarnata	<i>Dactylorhiza incarnata</i>				X	X	X	X
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i>		X		X	X	X	X
Sérapias à petites fleurs	<i>Serapias parviflora</i>	X		X	X	X	X	
Sérapias en soc	<i>Serapias vomeracea</i>		X		X	X	X	X
Stéhéline douteuse	<i>Staelina dubia</i>		X		X	X	X	X
Vesce de Bithynie	<i>Vicia bithynica</i>				X	X		X

Tableau n°7 : Cortège des espèces d'orchidées du site Natura 2000 et évolution de 2002 à 2013

Nom français	Nom latin	2002	2013
Orchis à fleurs laches	<i>Anacamptis laxiflora</i>	X	X
Orchis bouffon	<i>Anacamptis morio</i>	X	X
Orchis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	X	X
Céphalanthère à longues feuilles	<i>Cephalanthera longifolia</i>	X	X
Céphalanthère rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>	X	X
<b>Orchis élevé</b>	<i>Dactylorhiza elata</i>	X	X
<b>Orchis incarnat</b>	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	X	X
Epipactis helléborine	<i>Epipactis helleborine</i>	X	X
<b>Epipactis à petites feuilles</b>	<i>Epipactis microphylla</i>		X
<b>Epipactis de Mueller</b>	<i>Epipactis muelleri</i>	X	X
Orchis moucheron	<i>Gymnadenia conopsea</i>	X	X
<b>Orchis odorant</b>	<i>Gymnadenia odoratissima</i>	X	X
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	X	X
Limodore avorté	<i>Limodorum abortivum</i>	X	X
Listère ovale	<i>Listera ovata</i>	X	X
Orchis brûlé	<i>Neotinea ustulata</i>	X	X
Néottie nid d'oiseau	<i>Neottia nidus-avis</i>	X	X
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	X	X

  

Nom français	Nom latin	2002	2013
Ophrys petite araignée	<i>Ophrys araneola</i>	X	X
Ophrys araignée	<i>Ophrys aranifera</i>	X	X
Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera</i>	X	X
<b>Ophrys des Lupercales</b>	<i>Ophrys lupercalis</i>	X	X
<b>Ophrys jaune</b>	<i>Ophrys lutea</i>	X	X
Ophrys bécasse	<i>Ophrys scolopax</i>	X	X
<b>Ophrys miroir</b>	<i>Ophrys speculum</i>		X
<b>Ophrys brun</b>	<i>Ophrys sulcata</i>	X	X
Homme-pendu	<i>Orchis anthropophora</i>	X	X
Orchis mâle	<i>Orchis mascula</i>	X	X
Orchis militaire	<i>Orchis militaris</i>	X	X
Orchis pourpre	<i>Orchis purpurea</i>	X	X
Platanthère à 2 feuilles	<i>Platanthera bifolia</i>		X
Platanthère verte	<i>Platanthera chlorantha</i>	X	X
Sérapias langue	<i>Serapias lingua</i>	X	X
<b>Sérapias à petites fleurs</b>	<i>Serapias parviflora</i>	X	
<b>Sérapias en soc</b>	<i>Serapias vomeracea</i>	X	X
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis</i>	X	X
	TOTAL sur 36 espèces	33	35

## E. INVENTAIRE DES ESPÈCES FAUNISTIQUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Tableau n°8 : Liste des espèces d'intérêt communautaire

<b>OISEAUX NICHEURS</b>					
<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>	<b>PN</b>	<b>DO</b>	<b>LRN</b>	<b>LRR</b>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	I	X LC	Déc
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X	I	X LC	
<b>OISEAUX OCCASIONNELS</b>					
<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>	<b>PN</b>	<b>DO</b>	<b>LRN</b>	<b>LRR</b>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X	I	X LC	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X	I	X LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X	I	X LC	
<b>AMPHIBIENS</b>		<b>PN</b>	<b>DH</b>	<b>LRN</b>	<b>LRR</b>
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	X	II, IV	X NT	X
<b>INVERTEBRES - ODONATES</b>		<b>PN</b>	<b>DH</b>	<b>LRN</b>	<b>LRR</b>
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X	II	X LC	
Gomphe de Graslin	<i>Gomphus graslinii</i>	X	II, IV	X NT	X
<b>INVERTEBRES – LEPIDOPTERES RHOPALOCERES</b>		<b>PN</b>	<b>DH</b>	<b>LRN</b>	<b>LRR</b>
Azuré du Serpolet	<i>Maculinea arion</i>	X	IV	X LC	X
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	X	IV	X NT	X
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	X	II, IV	X LC	X
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	X	II	X LC	X
<b>INVERTEBRES - COLEOPTERES</b>		<b>PN</b>	<b>DH</b>	<b>LRN</b>	<b>LRR</b>
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>		II	X LC	

PN = Protection nationale (Arrêtés ministériels)

DH = Directive Habitats (II = Annexe 2, IV = Annexe 4) ; DO = Directive Européenne 79/409 « Oiseaux » (I = Annexe 1)

LRN = Liste rouge nationale (Muséum National d'Histoire Naturelle)

LRR = Liste rouge régionale (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel)

## Tableau n°9 : Exigences écologiques et évaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire

Les données ci-après doivent être analysées avec prudence, elles ne constituent qu'une approche qualitative à dire d'expert.

Nom français	Code N2000 de l'espèce	Estimation de la population	Exigences écologiques	Importance du site pour l'espèce et/ou représentativité	Etat de conservation	Valeur patrimoniale	Principes de gestion
<b>MAMMIFERES</b>							
Petit Rhinolophe	1303	/	Boisement, Ripisylves, cours d'eau, prairies	Probablement encore présent mais pas d'inventaires spécifiques en 2013 Terrain de chasse	Indéterminé	+	
<b>OISEAUX</b>							
Alouette lulu	A246	/	Milieux herbacés entrecoupés de haies	Présent sur 6 coteaux du site Probablement nicheur	Bon		
Engoulevent d'Europe	A224	/	Boisements clairs, clairières, coupes, landes et pelouses sèches Niche à même le sol	Présent sur 15 coteaux du site Probablement nicheur	Bon		
Bondrée apivore	A072	/	Lisières et clairières forestières, prairies, friches, landes, pelouses sèches... Nid à la cime d'un arbre au sein d'une forêt claire	Occasionnel	Indéterminé		
Circaète Jean-le-Blanc	A080	/	Zones ouvertes et ensoleillées riches en lézards et serpents, comme les pelouses sèches, les landes, les friches, les lisières... avec de vastes forêts	Occasionnel Chasse	Indéterminé		
Milan noir	A073	/	Marais, zones boisées	Occasionnel Chasse	Indéterminé (Bon globalement en PC)		
Busard Saint-Martin	A082	/	clairières et coupes, landes, parcelles cultivées, marais Niche à même le sol	Non revue en 2013, mais probablement présente	Indéterminé en déclin en PC		
Pie-grièche écorcheur	A338	/	Milieux herbacés entrecoupés de haies	Non revue en 2013, potentiellement présente	Indéterminé en déclin en PC	+	
<b>AMPHIBIENS</b>							
Sonneur à ventre jaune	1183	/	ornières forestières ou en bordure d'étangs, des suintements permanents ou temporaires, des mares forestières et de lisières, des fossés, des abreuvoirs, d'anciennes carrières récemment réhabilitées en étangs	Observé il y a quelques années sur 2 coteaux du site : La Rivière et Chez Verdu (Saint-Amant), avec des effectifs très faibles Présent en périphérie sur la vallée de la Tude	Moyen	++	

Nom français	Code N2000 de l'espèce	Estimation population	Exigences écologiques	Importance du site pour l'espèce et/ou représentativité	Etat de conservation	Valeur patrimoniale	Principes de gestion
<b>ODONATES</b>							
Agrion de Mercure	1044	/	eaux courantes de faibles dimensions et à débit modéré, bien oxygénées et riches en végétation aquatique ruisseaux ensoleillés au sein des prairies	3 des coteaux du site : - La Rivière à Saint-Amant ; - Les Majestés à Juignac - Chez Renaudeau, à Montboyer (Seule population reproductrice sur le site, assez importante) (potentiel sur Chez Verdu)	Bon sur le coteau de chez Renaudeau Moyen sur les autres coteaux		Absence de curage des ruisseaux, réouverture de certaines portions de ruisseau trop ombragées, permettant la recolonisation de l'espèce
Gomphe de Graslin	1046	/	Grandes rivières avec ripisylves abondantes	Pas observé au moment des études complémentaires Occasionnel en phase de maturation	Non concerné	++	
Cordulie à corps fin	1041	/	Grandes rivières avec ripisylves abondantes	Présent en 2005 sur le coteau de Puyrat à Gurat Occasionnel en phase de maturation	Non concerné		
<b>LEPIDOPTERES RHOPALOCERES</b>							
Cuivré des marais	1060	/	Prairies humides et marais de plaine. Les chenilles se nourrissent sur diverses oseilles sauvages ( <i>Rumex ssp</i> )	Présence sur 2 sites en 2009, avec des populations très faibles : Chez Verdu, à Saint-Amant, et Les Majestés, à Juignac	Moyen	++	Prairies humides avec présence de sa plante hôte ( <i>Rumex ssp</i> ) : pas d'amendement, faible pression de pâturage, pâturage bovin ou équin de préférence, fauche en période hivernale préférentiellement
Damier de la succise	1065	/	Prairies et landes humides, tourbières, mais aussi allées forestières ; où présence de la principale plante consommée par les chenilles : la Succise des prés ( <i>Succisa pratensis</i> )	Présente sur les 5 coteaux : - <u>petite population</u> sur Chez Verdu et La Rivière, à Saint-Amant, - les Majestés, à Juignac, où l'espèce est <u>abondante</u> , aussi bien sur les prairies humides que les pelouses sèches. - <u>peu abondant</u> sur 2 nouveaux coteaux en 2013 : Corlux, à Ronsenac, et Chez Gallais, à Montboyer	Bon sur les Majestés Indéterminé sur les autres coteaux	+	Prairies humides avec présence de sa plante hôte (Succise des prés) : gestion pastorale par des bovins ou équins ; fauche en période hivernale.
<b>COLEOPTERES</b>							
Lucane cerf-volant	1083	/	Larves saproxylophages : habitat dans système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant (Chênes, autres feuillus, tels les Aulnes, Saules, Châtaigniers...)	Observé sur 16 des coteaux, en lisière des boisements	Bon		Maintien d'arbres morts sur pied ou à terre
<b>IV. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE</b>							

**Tableau n°10 : Exigences écologiques et évaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire**

Nom français	Estimation de la population	Exigences écologiques	Importance du site pour l'espèce et/ou représentativité	Etat de conservation	Valeur patrimoniale	Directive Habitat
<b>REPTILES</b>						
Couleuvre verte et jaune	-	habitats secs et broussailleux zones humides	observée sur 10 coteaux	Bon		IV
Lézard des murailles	-	Vieux murs, les tas de pierres, les rochers, les carrières, les éboulis, les talus des chemins et voies ferrées, les vignobles	Présente sur la quasi-totalité des coteaux du site N2000	Bon		IV
Lézard vert	-	Lisières de bois, les haies, les landes	Présente sur la quasi-totalité des coteaux du site N2000	Bon		IV
<b>AMPHIBIENS</b>						
Grenouille agile	-	Mares et fossés (reproduction) prairies	Présente sur 4 des coteaux du site Et reproductrice sur 2 coteaux (Chez Verdu et les Majestés)	Bon		II, IV
Rainette méridionale	-	Milieux dunaires, clairières, landes, CRENtres villes, lisières forestières Points d'eau (reproduction) arboricole	Utilisation des coteaux en thermorégulation : sur 6 des coteaux du site N2000	indéterminé		II, IV
Triton marbré	-		Potentiellement présent			II, IV
Alyte accoucheur	-		Potentiellement présent			II, IV
<b>LEPIDOPTERES RHOPALOCERES</b>						
Azuré du serpolet	-	Pelouses et friches calcaires, prairies sèches et ourlets, avec présence des plantes-hôtes des chenilles : Origan vulgare ( <i>Origanum vulgare</i> ) et serpolet ( <i>Thymus ssp</i> ) Développement larvaire dans une fourmi- lière du genre <i>Myrmica</i>	Observé sur 3 des coteaux du site, mais pourrait être présent ailleurs	Bon sur les Majestés Moyen sur les autres coteaux	+	IV
Bacchante	-	Allées et layons forestiers	Présente dans parties boisées du coteau des Fosses (Montignac-le-Coq) Présente également il y a quelques années sur le coteau de La Rivière, à Saint-Amant (non observée cette année)	Indéterminé	++	IV
<b>MAMMIFERES</b>						
Sérotine commune	-	Ubiquiste (villes villages, bois...)	Probablement encore présent mais pas d'inven- taires spécifiques Terrain de chasse	Indéterminé		IV
Pipistrelle commune	-	zones humides, bocages et haies, prairies, zones cultivées	Probablement encore présent mais pas d'inven- taires spécifiques Terrain de chasse	Indéterminé		IV 21

## A. AGRICULTURE

### Grandes tendances de l'agriculture sur le territoire du Pays Sud Charente

Le site Natura 2000 fait partie de la région agricole du Montmorélien, elle-même incluse dans la zone agricole du sud Charente qui est une **zone de polyculture élevage**.

Sur ce territoire, les tendances de l'agriculture sont les suivantes :

- La baisse du nombre de chefs d'exploitation, avec une conjoncture moins défavorable en Sud Charente par rapport au département qui voit ses chefs d'exploitations agricoles se réduire de près de 22 %. Le Pays accuse tout de même une perte de plus d'un dixième de ses effectifs. L'âge moyen se maintient depuis 2000 (âge moyen 1995 : 53 ans, âge moyen 2000 : 47 ans, âge moyen 2012 : 48 ans).
- La baisse du nombre d'exploitations (1 852 en 2000, 1 490 en 2010) : la conjoncture est, là encore, moins défavorable en Sud Charente en comparaison au département. La Charente enregistre une baisse de 26 % contre 19,5 % en Sud Charente de 2000 à 2010. **La même tendance à la baisse était déjà observée en 2002.**
- La **baisse très visible des exploitations d'élevage et de polyculture élevage** avec une baisse de 20% en moyenne pour les cheptels bovin et ovins.
- La diminution du nombre de petites exploitations avec parallèlement **tendance à l'agrandissement** (gain de 9 hectares entre 2000 et 2010).
- L'augmentation de la SAU (42 hectares en 2000, 51 en 2010) soit +22 %.
- La tendance à la **conversion des élevages en grandes cultures** (dû en partie à la conjoncture économique difficile en élevage).
- La baisse du nombre d'installations : 53 installations en 2000, 32 en 2012 (94 cessations en 2000, 51 en 2012). **La même tendance à la baisse était déjà observée en 2002**
- La **diversification croissante et caractéristique du territoire** avec l'apparition d'activités complémentaires (et plus porteuses économiquement). La plus flagrante se trouve dans l'élevage où les agriculteurs se lancent de plus en plus vers les grandes cultures notamment céréalières pour pallier au coût trop important des matières premières et tendre vers l'autoconsommation (phénomène décelé dès le précédent diagnostic à la fin des années 1990, accentué aujourd'hui dans un contexte de crises sectorielles qui se succèdent et s'ajoutent les unes aux autres depuis quelques années). Actuellement très peu d'exploitations sont en monoproduction. La plupart se focalisent sur deux, trois voire quatre productions. La diversification est une opportunité économique pour le Sud Charente à condition de répondre aux potentialités de l'exploitation. Cependant, la diversification inclut de l'organisation, de la main d'œuvre, un certain savoir-faire et est assez chronophage du fait de la gestion de chaque production plus ou moins différente.

Ainsi, en pays Sud Charente, on observe une baisse de 20% en moyenne sur les cheptels bovins et ovins depuis l'an 2000. La conversion d'exploitations polycultures élevage en cultures seules ne cesse de s'accroître. Ceci explique la baisse du nombre de cheptels et l'abandon du pâturage sur un bon nombre de zone. Ainsi, on obtient aujourd'hui 765 vaches laitières soit 3.94% du cheptel départementale, 1210 vaches allaitantes soit 2.86% du cheptel départementale et 182 ovins soit 0.30% du cheptel départementale dans le Pays Sud Charente.

## B. LA SYLVICULTURE

L'activité sylvicole s'est développée après guerre, afin de valoriser les coteaux, terres considérées incultes. Cependant, cette activité n'est pas considérée comme importante sur le territoire.

A présent un certain nombre de coteaux présentent des îlots de Pins maritimes plantés, mais les plantations ne sont pas récentes. Les plantations non exploitées continuent d'évoluer et émettent des semences qui colonisent les espaces ouverts alentours, dont les chaumes du périmètre Natura 2000.

On mentionnera que tous les coteaux sont plus ou moins concernés par une évolution spontanée vers la fermeture du milieu favorisée par le développement spontané des pins, mais aussi de la chênaie.

## C. LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

- L'activité cynégétique

Les coteaux constituent des zones de chasse relativement prisées notamment pour le lièvre, la perdrix rouge, le lapin, le chevreuil ou encore la bécasse. L'activité cynégétique peut ponctuellement participer à l'entretien des milieux mais elle reste malgré tout limitée, le nombre de chasseurs étant plutôt en diminution sur le territoire. Il est à souligner l'émergence localement de plusieurs sociétés de chasse privées utilisant ces coteaux comme territoires de chasse privilégiés (cas du coteau de la Rivière à St Amant).

- Les associations environnementales

Les naturalistes de **Charente Nature** ont une bonne connaissance des richesses écologiques du Montmorélien, et ont participé aux inventaires des ZNIEFF sur le territoire.

Partenaire du CREN sur le département de la Charente, Charente Nature travaille à ses côtés également sur le territoire du Montmorélien et sur la mission Natura 2000 : les compétences de Charente Nature lui ont permis de réaliser en 2001/2002, en partenariat avec la SFO, les premiers inventaires à l'échelle du site Natura 2000 puis des inventaires spécifiques complémentaires en 2005. Par la suite, ils ont été chargés par le CREN de l'actualisation des inventaires du DOCOB en 2013. Charente Nature mène aussi des animations scolaires ou à destination du grand public et apporte son expertise sur les projets pédagogiques tels que les expositions, livret de découverte...

Pour le **Groupement régional Poitou-Charentes et Vendée de la SFO**, les coteaux du Montmorélien présentent un intérêt majeur, pour le nombre et la diversité des orchidées rencontrées sur les pelouses, les boisements attenants et les zones humides voisines. La SFO s'est donc impliquée depuis longtemps dans la prospection et la définition de sites remarquables.

La SFO en partenariat avec le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes et Charente-Nature dans le cadre de la réalisation des inventaires du site Natura 2000 Coteaux du Montmorélien, mais aussi des sorties nature organisées pour le grand public et les scolaires.

Le **CREN Poitou-Charentes** est à ce jour propriétaire ou gestionnaire de 3 coteaux (coteau de Maumont à Juignac en convention avec l'Abbaye, les coteaux de chez Verdu et la Rivière à Saint Amant-de-Montmoreau où le CREN est propriétaire). Ceci représente 27 hectares au total.

Depuis 2007, le CREN est également impliqué dans la mise en œuvre des mesures compensatoires de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, lesquelles concernent certains coteaux du périmètre Natura 2000. Dans ce cadre, des acquisitions ont été menées sur 3 coteaux du site afin de réaliser des travaux de restauration des habitats naturels suivie d'une gestion conservatoire de ces milieux. Cela concerne le coteau du Faix de Néreau à Châtignac (2ha), le coteau du Pont du Maçon à Berneuil (1,7 ha) et le coteau de Moulin Batraud à Ronsenac (9ha).

- Les activités de randonnées non motorisées

Le Comité départemental de randonnée pédestre a pour but de développer la randonnée pédestre tant pour sa pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme, les loisirs. Il travaille donc à la gestion des sentiers de randonnée du département. Pour ce faire il intervient à différents niveaux en apportant une aide technique aux associations locales, en aidant à la création d'itinéraires, en participant à la cartographie, en éditant des plaquettes de circuits de randonnée.

Dans le Montmorélien, une vingtaine de sentiers parcourent le territoire et certains circulent à proximité de coteaux (Saint-Laurent-des-Combes, Juignac ...). Malgré tout, les associations de randonneurs locales sont très peu nombreuses (1 ou 2 recensées).

Le Comité a signé en 2010 la Charte Natura 2000, s'engageant à promouvoir la randonnée sur les itinéraires balisés qui figurent sur les cartes des sentiers de randonnées, sensibiliser les adhérents au respect de la charte et aux enjeux du site Natura2000.

- Les activités de loisirs motorisées

Les activités de motocross et de 4x4 restent très rares sur le site dans sa globalité, mais restent à surveiller.

La moto de randonnée se pratique plus régulièrement sur les coteaux du Montmorélien. Dans la majorité des cas, les chemins existants sont utilisés avec, la plupart du temps, des autorisations de passage délivrées (cas des Enduro). Cependant, la pratique de ce sport en hors piste et de manière anarchique, de surcroit sans autorisation de passage, constitue une menace non négligeable pour les habitats de pelouses. Ceci est ponctuellement constatée sur le site, avec parfois, des plaintes de propriétaires.

<b>ACTIVITÉS</b>	<b>IMPORTANCE RELATIVE DE L'ACTIVITÉ</b>	<b>ÉLÉMENTS DESCRIPTIFS</b>	<b>TENDANCES D'ÉVOLUTION</b>
<b>Céréaliculture</b>	7000 hectares		Légère augmentation entre 1988 et 2010
<b>Elevage</b>	Surfaces en herbe: 1000 hectares		Baisse des surfaces en herbe et du nombre d'UGB (diminution des cheptels)
<b>Sylviculture</b>	Anciennes plantations de pins	Peu ou pas exploitées	Pas de nouvelles plantations mais régénération et colonisation progressive
<b>Industries</b>	non		
<b>Chasse</b>	14 sociétés de chasse recensées	-	-
<b>Associations environnementales</b>	Implication importante sur le territoire afin de préserver les pelouses sèches (CREN, SFO, Charente Nature)	Maitrise foncière et d'usage, gestion de milieux naturels, inventaires, sensibilisation du public	Augmentation de la surface gérée, par le CREN et via la sensibilisation des propriétaires
<b>Randonnée et tourisme rural</b>	Sentiers de randonnées pédestres	Sentiers recensés et balisés par le CDRP Mise à jour du PDIPR en cours	Travail à mener avec les Communauté de communes pour la mise en place de sentiers thématiques sur leur territoire
<b>Pratique des sports motorisés</b>	Activité peu importante	Existence de clubs de moto cross et moto de randonnée, utilisant certains chemins à proximité des coteaux.	Maintien

Les données socio-économiques ont principalement été récoltées sur les territoires complets des 16 communes. Lorsque les données ne concernent que les coteaux, cela est précisé.

## D. ANALYSE DES INTER-RELATIONS HABITATS / ACTIVITÉS HUMAINES

Au vu du diagnostic socio-économique, le recensement des activités humaines liées aux coteaux reste très limité voir même anecdotique. En effet, même ci par le passé ces milieux ont constitué un espace de revenu économique à travers le développement de pratiques agricoles comme le pâturage ou la viticulture, aujourd'hui ces « chaumes » n'ont plus aucune valeur économique si ce n'est dans le cadre d'une valorisation « risquée » par la voie de la sylviculture. Même cette dernière pratique n'est plus entreprise depuis longtemps sur ces espaces faute de productivité suffisante.

D'un point de vue économique, de rares coteaux présentent pour partie une activité de pâturage, qui reste cependant localisée sur des parcelles attenantes à des chaumes et qui correspondent en général à d'anciennes pelouses transformées en prairies. On signale les cas uniques d'une vigne et d'une truffière qui à l'heure actuelle ne semblent pas générer d'impact négatif sur les habitats et les espèces visés par l'Europe.

Concernant les activités de loisirs, le fait est de constater qu'elles sont très peu nombreuses. On signale quelques chemins de randonnée, une activité cynégétique plutôt en baisse. Les activités motorisées existantes sont ponctuelles. Pour le motocross, une forte intensité peut impacter les habitats voire les menacer. Certains propriétaires ont évoqué des désagréments subis par ces engins. La pratique de la cueillette est revenue relativement régulièrement dans les discussions, et il semblerait, même si elle doit rester très ponctuelle, qu'elle puisse constituer une menace à prendre en considération.

Au final, ces coteaux et leurs habitats subissent plutôt une pénurie d'activités qu'un surcroît les menaçant. Il conviendra dans le cadre de la mise en œuvre des actions proposées à veiller à maintenir puis relancer des pratiques traditionnelles d'entretien de ces espaces.

Type d'activité	Niveau d'impact	Précisions
<b>Agriculture</b>	+/-	Le maintien d'une activité agricole traditionnelle (fauche et pâturage) est favorable pour le maintien des mosaïques d'habitats de pelouses et fourrés à genévriers. Cependant, l'évolution vers des pratiques plus intensives peuvent nuire à l'intégrité des habitats naturels.
Pâturage	+/-	Le respect d'une pression de pâturage modérée est la clef de la conservation dans le bon état écologique des habitats. Au contraire, un surpâturage dégraderait le milieu et un sous pâturage entrainerait sa fermeture.
Viticulture	-	Un seul coteau du site Natura 2000 possède une vigne. L'entretien fréquent des rangs n'a pas permis le maintien du cortège d'orchidées présent en 2002.
Trufficulture	/	L'impact de ce type de culture ne s'avère pas dommageable sur les communautés végétales dès lors que la strate herbacée est maintenue et que les traitements herbicides sont limités. Il faut par exemple rester vigilant sur la fréquence d'utilisation d'un cultivateur entre les rangs qui peut avoir un effet destructeur.
<b>Sylviculture</b>	-	La plantation de pins ou autres espèces ligneuses en forte densité ne peut que nuire au maintien sur le long terme des habitats d'intérêt.
<b>Activité cynégétique</b>	/	Impact neutre
<b>Randonnée (pédestre, VTT, équestre)</b>	/	Impact neutre de la pratique individuelle hormis fréquentation hors sentiers. Dérangement possible si manifestation d'ampleur
<b>Activités motorisées</b>	-	
Motocross	-	Impact néfaste sur habitats lors de sur-fréquentation et pratique de hors piste. L'impact sonore n'est pas à négliger.
Randonnée moto	/	Impact négligeable si la pratique est sur les chemins et de manière peu intensive.
<b>Cueillette</b>	-	
<b>Grands projets</b>		
LGV	-	Destruction d'espèces et de pelouses par la construction de la ligne, traversant le réseau de pelouses du Montmorélien. Mesure compensatoire par acquisition et gestion sur 4 coteaux du site natura 20000.

## E. ANALYSE DES INTER-RELATIONS HABITATS / FACTEURS NATURELS

Les pelouses calcaires du Montmorélien ont été façonnées par l'Homme et sont issues d'un défrichement ancien au profit de pratiques agricoles de pâturage, fauche ou vignes, considérées traditionnelles.

La dynamique de conversion des exploitations traditionnellement en polycultures élevage vers la céréaliculture entraîne un abandon de l'entretien de coteaux par absence de pâturage ou, pour les situations les moins en pente, des retournements en vue de production céréalière. La large majorité des coteaux sont soumis, aujourd'hui, à un abandon et à une évolution spontanée.

C'est finalement là que réside la principale menace pesant sur ces espaces. En effet, toute la richesse de ces pelouses sèches réside dans leur caractère ouvert, leur pauvreté en matière organique et de fait une sécheresse marquée favorisée par un ensoleillement très important. L'évolution spontanée de ces milieux se traduit par une fermeture progressive des espaces, une colonisation rythmée par la densification de la strate herbacée, la progression des arbustes et un apport régulier de matière organique enrichissant le sol pour atteindre au seuil du climax un stade forestier, témoin d'une disparition définitive du milieu pelousaire. Cet enrichissement du milieu lié à une diminution de l'apport de lumière entraîne la disparition inéluctable des cortèges floristiques qui caractérisent les habitats de pelouses.

Aujourd'hui, l'actualisation du diagnostic écologique a montré une tendance générale de fermeture des milieux pelousaires, qui n'empêche pas d'avoir dans l'ensemble des coteaux en bon état de conservation avec un remarquable cortège floristique notamment. Cette analyse est confirmée postérieurement par le CBNSA dans le cadre du « suivi des habitats de pelouses calcicoles de sites Natura 2000 de Poitou-Charentes » piloté par la DREAL. Spécifique aux pelouses xérophiles et mésophiles, ce suivi portait sur l'étude de 2 facteurs de dégradation des pelouses observés dans la région : la fermeture des pelouses d'une part, et l'enrichissement du substrat en éléments nutritifs d'autre part (nitrates et phosphates principalement). Les résultats sur le Montmorélien montrent une dérive trophique très faible, qu'on peut associer à un paysage de qualité, encore diversifié, maillé de bosquets et haies qui contribuent notamment à piéger les nitrates. Cependant les pelouses présentent pour la plupart un état avancé de fermeture, menace à long terme des communautés végétales d'intérêt. Les évaluations réalisées mettent en lumière les efforts à fournir pour leur restauration et leur gestion.

**L'abandon des pratiques d'entretien, et l'évolution spontanée des pelouses qui en découle, constitue la plus forte menace identifiée aujourd'hui sur les habitats et les espèces visés par la Directive.**

## F. FONCTIONNEMENT ÉCOLOGIQUE À L'ÉCHELLE DU SITE

Le SRCE , réalisé par la Région Poitou Charentes, en s'appuyant notamment sur les expertises du CBNSA, de l'ORE, de Charente Nature, de la SFO et du CREN, permet d'aborder la fonctionnalité écologique du site naturel des Coteaux du Montmorélien. Ainsi, les pelouses calcaires du Montmorélien appartiennent à deux grands secteurs de réservoirs de biodiversité de la trame pelouses calcaires définis par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Les coteaux bénéficient d'un paysage diversifié, au sein duquel on retrouve de nombreux milieux de friches et pelouses sèches, ne présentant pas un intérêt patrimonial intrinsèque, mais qui servent de vecteurs de déplacement aux espèces thermophiles. Les coteaux semblent donc bien connectés mais cela reste à préciser en fonction des espèces et au regard des évolutions à venir notamment l'impact de la ligne LGV SEA sur les déplacements de l'Azuré du serpolet.

## G. ANALYSE ET ÉVALUATION DES ACTIONS MISES EN PLACE AU COURS DE 10 ANS D'ANIMATION DE DOCOB (2004 –2013)

### **Bilan de la mise en œuvre des actions**

Le niveau de mise en œuvre du DOCOB est élevé. Seule une action sur les 23 du Docob n'a pas été mise en œuvre. L'ensemble des réalisations est synthétisé dans les tableaux ci-après.

Parmi les actions visant le maintien des surfaces des habitats d'intérêt communautaire et de préservation face à des menaces de destructions (A), les 4 actions ont été mises en œuvre avec un niveau de performance de Bon à moyen et un niveau de mise en œuvre globalement satisfaisant puisque les objectifs sont fixés. Cependant des améliorations ou des adaptations de l'action ont été proposées.

Code action	Intitulé de l'action	Priorité	Résultats obtenus	Niveau de performance	Axe d'amélioration
<b>Maintenir les surfaces des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site et les préserver face à des menaces de destruction</b>					
A1	Modification du périmètre Natura 2000	***	Sur les 36 coteaux initiaux, 10 ont été retirés et 14 ont été ajoutés. Le nouveau périmètre a été validé	<b>Moyen</b>	Les objectifs de l'action ont été atteints. Cependant avec les nouveaux outils de cartographie permettant une plus grande précision, le périmètre mériterait d'être recalé sur des limites réelles existantes (limites de parcelles, routes, chemins, limites d'habitats...)
A2	Préservation de l'habitat face à des changements d'occupation du sol	**	Suivi des révisions de documents d'urbanisme Signature de Chartes Natura 2000	<b>Moyen</b>	Poursuivre la prise de contacts et de rencontres avec les propriétaires ciblée sur les coteaux identifiés comme prioritaires
A3	Maitrise foncière et d'usage	**	3 coteaux en maîtrise foncière (31,65ha) du CREN et parcelles sur 3 autres coteaux (11 à 12ha) en cours d'acquisition pour les mesures compensatoires de la LGV SEA	<b>Bon</b>	Voir la possibilité de mise à disposition des données cartographiques (périmètres, habitats/espèces, parcelles concernées) auprès des mairies et des notaires, pour diffuser l'information et éviter des destructions d'habitats ou d'espèces.
A4	Mener une étude complémentaire sur l'entomofaune du site	**	Réalisation d'une étude complémentaire avec inventaire et répartition sur le site des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le Docob Mise en place d'un protocole de suivi pour la vérification de la présence de populations de 4 des espèces recensées sur 6 coteaux favorables	<b>Bon</b>	Cette action est à rattacher au suivi et à l'évaluation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ciblées

Ces actions ont permis de préserver les habitats d'intérêt communautaire, en les intégrant dans le périmètre du site, en veillant à leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et par les propriétaires (engagement moral par les chartes Natura 2000) voire même de favoriser leur gestion par des acquisitions par une structure gestionnaire compétente (CREN).

En ce qui concerne les actions de mise en œuvre d'une gestion adaptée pour le maintien des habitats (B), le niveau de performance est globalement bon. Plusieurs dispositifs (Contrat N2000, CAD, MAE, chantier bénévole) permettent de concourir à cet objectif. Ceux qui ont été quantifiés sont les Contrats Natura 2000.

Code action	Intitulé de l'action	Priorité	Résultats obtenus	Niveau de performance	Axe d'amélioration
<b>Favoriser les modalités de gestion (pastorales ou de substitution) pour le maintien des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire</b>					
B1	Restauration des chaumes calcaires	***	7,28 ha restaurés 1,77 ha à restaurer dans le cadre de nouveaux contrats (3,70 ha restaurés hors Contrat N2000)	<b>Bon</b>	Travail à cibler sur les secteurs identifiés comme prioritaires dans le suivi écologique pour des interventions de restauration des pelouses sèches
B2	Gestion mécanique des chaumes calcaires	***	9,07 ha entretenus (avec plusieurs années d'intervention pour certaines surfaces) 4,70 ha engagés dans de nouveaux contrats mais travaux non réalisés à ce jour	<b>Bon</b>	
B3	Gestion pastorale des chaumes calcaires	***	4ha	<b>Moyen</b>	Poursuivre la recherche de solutions de gestion pastorale, et d'éleveurs intéressés sur le territoire, sur l'exemple des partenariats mis en place dans le cadre du CN2000
B4	Réalisation d'un diagnostic pastoral de territoire	***	Diagnostic complet faisant des propositions pour une gestion pastorale des coteaux	<b>Bon</b>	
B5	Gestion extensive des prairies	***			Identifier les surfaces de prairies pouvant être concernées et
B6	Elaboration de fiches techniques de gestion	***	Réalisation et édition de 300 livrets de fiches techniques de gestion	<b>Bon</b>	Ré-édition en cas de rupture de stock
B7	Elaboration d'un projet de C.A.D. « Coteaux du Montmorélien »	***	CAD des coteaux calcaires 7 contrats validés	<b>Bon</b>	Maintenir une action pour la construction d'un cahier des charges de mesures agro-environnementales adapté aux enjeux des coteaux

En 2007, 7 agriculteurs se sont engagés dans la démarche en signant des Contrats d'Agriculture Durable. Depuis 2009, 4 propriétaires privés en plus du CREN se sont engagés dans la gestion de 6 coteaux (contrat Natura 2000).

Le niveau de performance de la mise en œuvre des actions de communication et de sensibilisation est bon. De nombreuses actions ont été menées sur le site et de manière régulière (animations grand public et scolaires) et permettent à la population locale de s'approprier ou de se ré-approprier la richesse écologique du site.

Code action	Intitulé de l'action	Priorité	Résultats obtenus	Niveau de performance	Axe d'amélioration
<b>Sensibiliser la population et les acteurs concernés</b>					
C1	Mise à disposition du guide régional des orchidées	***	Acquisition et mise à disposition des communes, des écoles et des partenaires le guide des orchidées édité par la SFO-PCV	<b>Bon</b>	Maintien de l'action non obligatoire
C2	Restaurer l'exposition sur les orchidées et favoriser sa mobilité	***	Restauration d'une exposition existante réalisée sur les orchidées par une association locale	<b>Bon</b>	Transposer l'action en « valorisation de l'exposition sur les orchidées du Sud Charente » en prenant en compte ses caractéristiques et définir les modalités adaptées de promotion et de valorisation de l'exposition
C3	Création d'une plaquette de vulgarisation sur les chaumes	**	Création d'un dépliant de présentation du site et de ses enjeux écologiques (8000ex)	<b>Bon</b>	Pouvoir évaluer l'efficacité en termes de sensibilisation du public Maintien de l'action non obligatoire
C4	Création d'un poster sur le patrimoine naturel des chaumes	**	Création d'un poster édité en 2000 exemplaires	<b>Bon</b>	Pouvoir évaluer l'efficacité en termes de sensibilisation du public Maintien de l'action non obligatoire
C5	Animations scolaires	***	Réalisation une animation scolaire avec une classe du territoire chaque année	<b>Bon</b>	Redéfinir les objectifs optimaux de cette action par rapport aux nombres d'animations à réaliser et d'écoles à sensibiliser chaque année
C6	Animations auprès du grand public	***	Organiser une sortie nature à la découverte des orchidées chaque année	<b>Bon</b>	
C7	Aide à la mise en place d'un balisage pédagogique des sentiers du Montmorélien	**	Réunion d'information avec les collectivités pour faire émerger d'éventuels projets	<b>Bon</b>	
C8	Intégration d'éléments de sensibilisation dans les documents touristiques diffusés	**	Intégration dans le guide des activités du pôle touristique Sud Charente	<b>Moyen</b>	Recenser l'ensemble des documents touristiques existants

Code action	Intitulé de l'action	Priorité	Résultats obtenus	Niveau de performance	Axe d'amélioration
<b>Mise en œuvre et évaluation du Document d'Objectifs</b>					
D1	Animer et coordonnée la mise en œuvre du Docob	***	Pour chaque année d'animation : organisation d'un COPIL, rédaction d'un rapport d'activité, rédaction d'une lettre d'information, remplissage du tableau de bord, SUDOCO	<b>Bon</b>	Adapter le contenu de la fiche avec les nouveaux outils existants
D2	Recueillir la signature de contrats entre propriétaires et /ou exploitants et l'Etat	***	5 contrats signés, dont 1 renouvelé (CREN)	<b>Bon</b>	
D3	Mener un suivi scientifique périodique des habitats et des espèces	**	Suivi écologique réalisé en 2013	<b>Bon</b>	
D4	Mener un suivi périodique des activités socio-économiques	**	Diagnostic agricole réalisé en 2013	<b>Bon</b>	Définir les données ou les indicateurs qui doivent être suivi pour rendre compte de l'évolution du contexte socio-économique

## Evolution du programme d'action

L'évaluation des actions du DOCOB a permis de déterminer des axes d'amélioration décrits ci-dessous. Les modifications et actions nouvelles ont été validées lors de groupe de travail en septembre 2014.

Code action	Intitulé de l'action	Axe d'amélioration	Proposition nouvelle action
<b>Maintenir les surfaces des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site et les préserver face à des menaces de destruction</b>			
A1	Modification du périmètre Natura 2000	Les objectifs fixés en 2002 ont été atteints. Cependant avec les nouveaux outils de cartographie permettant une plus grande précision, le périmètre mériterait d'être recalé sur des limites réelles existantes (limites de parcelles, routes, chemins, limites d'habitats...)	Modification : Fiche action pour la proposition du nouveau périmètre ajusté aux limites physiques et écologiques
A2	Préservation de l'habitat face à des changements d'occupation du sol	Poursuivre la prise de contacts et les rencontres avec les propriétaires ciblés sur les coteaux identifiés comme prioritaires Suivi et vérification des documents d'organisme Améliorer la communication auprès des propriétaires pour éviter la destruction d'habitats ou d'espèces	Ajouter la possibilité de mise à disposition des données cartographiques (périmètres, habitats/espèces, parcelles concernées) auprès des maires et des notaires, pour diffuser l'information et éviter des destructions d'habitats ou d'espèces.
A3	Maitrise foncière et d'usage	Continuer les veilles foncières sur les PIG du CREN notamment sur le coteau de Puyrateau où il n'y a encore aucune maitrise foncière et d'usage	Veille foncière sur les 6 coteaux Veille et intermédiaire pour toutes opportunités foncières
A4	Mener une étude complémentaire sur l'entomofaune du site	Cette action est à rattacher au suivi et à l'évaluation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ciblées	Intégration à l' <b>action D3</b> : Mener un suivi scientifique périodique des habitats et des espèces

Code action	Intitulé de l'action	Axe d'amélioration	Proposition nouvelle action
<b>Favoriser les modalités de gestion (pastorales ou de substitution) pour le maintien des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire</b>			
B1	Restauration des chaumes calcaires	Identification de secteurs prioritaires à cibler pour la réalisation de travaux de restauration de pelouses sèches, à partir des éléments du diagnostic écologique	Adapter le cahier des charges en distinguant deux cas de figure: B1-a Restauration des chaumes colonisés par les ligneux B1-b Restauration des chaumes colonisés par le brachypode penné
B2	Gestion mécanique des chaumes calcaires		Conserver le cahiers de charges
B3	Gestion pastorale des chaumes calcaires	Poursuivre la recherche de solutions de gestion pastorale, et d'éleveurs intéressés sur le territoire	Adaptation des modalités de pâturage en élaborant un plan de gestion pastoral au cas par cas
B4	Réalisation d'un diagnostic pastoral de territoire		B5—Poursuivre la recherche de solutions pastorales à l'échelle du site
B5	Gestion extensive des prairies	Identifier les surfaces de prairies pouvant être concernées : prairie de fauche, pâturées ou à molinie ; non incluses dans la SAU d'une exploitation	Devient B4 Proposition d'un cahier des charges pour une gestion favorable au Cuivré des marais
B6	Elaboration de fiches techniques de gestion		Supprimée—Intégrée à l' <b>action nouvelle C1</b> si besoin de réédition
B7	Elaboration d'un projet de C.A.D. « Coteaux du Montmorélien »	Maintenir une action pour la construction d'un cahier des charges de mesures agri-environnementales adapté aux enjeux des coteaux	B6- Participation à la construction et à la promotion d'un cahier des charges de mesures agri-environnementales adaptées aux enjeux du site

Code action	Intitulé de l'action	Axe d'amélioration	Proposition nouvelle action
<b>Sensibiliser la population et les acteurs concernés</b>			
C1	Mise à disposition du guide régional des orchidées	Maintien de l'action non obligatoire Pas de nécessité de nouvel achat de guide	C1 – Elaboration d'outils de communication nécessaire à la sensibilisation et l'information du public et des acteurs locaux
C2	Restaurer l'exposition sur les orchidées et favoriser sa mobilité	Transposer l'action en « valorisation de l'exposition sur les orchidées du Sud Charente » en prenant en compte ses caractéristiques et définir les modalités adaptées de promotion et de valorisation de l'exposition	C2– Valorisation de l'exposition sur les orchidées du Sud Charente Promouvoir l'exposition sur le territoire
C3	Création d'une plaquette de vulgarisation sur les chaumes	Pouvoir évaluer l'efficacité en termes de sensibilisation du public Maintien de l'action non obligatoire – A renouveler seulement si les stocks sont épuisés	C1 – Elaboration d'outils de communication nécessaire à la sensibilisation et l'information du public et des acteurs locaux
C4	Création d'un poster sur le patrimoine naturel des chaumes	Pouvoir évaluer l'efficacité en termes de sensibilisation du public Maintien de l'action non obligatoire – A renouveler seulement si les stocks sont épuisés	C1 – Elaboration d'outils de communication nécessaire à la sensibilisation et l'information du public et des acteurs locaux
C5	Animations scolaires	Redéfinir les objectifs optimaux de cette action par rapport aux nombres d'animations à réaliser et d'écoles à sensibiliser chaque année Intérêt de développer un programme pédagogique sur le site?	C3- Animations scolaires
C6	Animations auprès du grand public	Continuer à élargir à d'autres coteaux ses sorties nature pour que d'autres communes puissent en bénéficier	C4- Animations auprès du grand public
C7	Aide à la mise en place d'un balisage pédagogique des sentiers du Montmorélien	Travail à réaliser avec les communautés de communes	C5- Aide à la mise en place d'un balisage pédagogique des sentiers du Montmorélien
C8	Intégration d'éléments de sensibilisation dans les documents touristiques diffusés	Recenser l'ensemble des documents touristiques existants Voir possibilités pour les communes d'intégrer des articles dans le bulletin municipal	C1 – Elaboration d'outils de communication nécessaire à la sensibilisation et l'information du public et des acteurs locaux

<b>Code action</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Axe d'amélioration</b>	<b>Proposition nouvelle action</b>
<b>Mise en œuvre et évaluation du Document d'Objectifs</b>			
D1	Animer et coordonnée la mise en œuvre du Docob	Adapter le contenu de la fiche avec les nouveaux outils existants	
D2	Recueillir la signature de contrats entre propriétaires et /ou exploitants et l'Etat		
D3	Mener un suivi scientifique périodique des habitats et des espèces		
D4	Mener un suivi périodique des activités socio-économiques	Définir les données ou les indicateurs qui doivent être suivi pour rendre compte de l'évolution du contexte socio-économique	